

Envoi par courrier et télécopieur : 644-0339

Québec, le 28 mars 2007

Monsieur John Harbour  
Président – Directeur général  
Société de l'assurance automobile du Québec  
Case postale 19600, n6-2  
333, boulevard Jean-Lesage  
Québec (Qc) G1K 8J6

**Objet :     Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et  
              Montréal-Est**

Monsieur le Président – Directeur général,

Le 1<sup>er</sup> février dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre les villes de Lévis et Montréal-Est. Ce mandat a débuté le 12 mars dernier.

À la suite des séances de la première partie de l'audience publique tenues à Saint-Hyacinthe les 12, 13 et 14 mars derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- Est-ce que la Société d'assurance automobile du Québec possède des données au sujet des accidents impliquant des camions-citernes transportant des produits pétroliers, notamment le nombre par année, les causes, la localisation, le type de produits et les volumes déversés, qu'elle pourrait remettre à la commission ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera le 16 avril prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Président – Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président de la commission

Michel Germain